

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 630 Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAJIL MOHAMMED

Date de naissance : 01-01-1944

Adresse : CHERAOU RUE 1 APART 1 FL 4. SOULFA SASA

Tél. : 06.70.98.62.00 Total des frais engagés : 783,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04/03/2023

Nom et prénom du malade : HAJIL MOHAMED Age : 79

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : S. I. T. I. - Fracture vertébrale

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 04/03/2023

Signature de l'adhérent(e) : J.S.



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01.03.2023	Acte 1		253	
			450	

Dr. CHENGUR Meriem
Spécialiste en ORL
et Chirurgie Cervico-faciale

Boulevard Moulay Hassan, 10, Lotissement Selouane
El Aïcha Laayoune 2657253 - N° INPE 151239084

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Benmali J. S. Mar Bd Oued Sebou - Qu CASABLANCA	01.03.2023	83,00
Tél: 0522 90 18 99		

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered				

Dr. CHENGUIR Meriem

**Spécialiste en ORL
et Chirurgie Cervico-faciale**



Lauréat de la faculté de médecine de casa
Ancienne interne du CHU Casablanca

Explorations de la surdité et des Acouphénies,
Ronflement et Pathologie du sommeil,
Vertige et trouble d'équilibre
Explorations Endoscopiques
Chirurgie des amygdales et de la thyroïde
Adultes et Enfants

الدكتورة شنکير مريم

**أخصائية في أمراض و جراحة
الأذن - الأذن و الحنجرة**

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
طبيبة داخلية سابقا بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء

تشخيص نقص السمع و الطين،
الشخير إضطرابات النوم،
الدوخة و إضطرابات التوازن،
الفحص بالمنظار الداخلي
جراحة الورزقين و الغدة الدرقية
للكبار و الصغار

Facture N°: 197

à casa le.....

Date : 04/03/2023

Bénéficiaire : Mr Hajil Mohamed
Mr HAJIL MOHAMED

Tél: 0671986200

Email:

Adresse:

Code	Description	Quantité	Prix	Sous-total
Visite du 04/03/2023				
CNS	Consultation	1	250,00	250,00
AUDI	Audiométrie complète (D363/K25)	1	450,00	450,00
Total				700,00

Arrêté le présent document à la somme de :
sept cents dirham(s)

Dr. CHENGUIR Meriem
Spécialiste en ORL
et Chirurgie Cervico-faciale
Boulevard Moulouya, 10 Lottissement Selouane
Etage 1 Appart 4 Lot 10 - 11 Oulfa - Casablanca
Tel : 05 22 65 72 53 - N° INPE 151239084

Dr. CHENGUIR Meriem

**Spécialiste en ORL
et Chirurgie Cervico-faciale**



Lauréat de la faculté de médecine de Casablanca
Ancienne interne du CHU Casablanca

Explorations de la surdité et des Acouphènes,
Ronflement et Pathologie du sommeil,
Vertige et trouble d'équilibre
Explorations Endoscopiques
Chirurgie des amygdales et de la thyroïde
Adultes et Enfants

04/03/2023

الدكتورة شنكيير مريم

**أخصائية في أمراض و جراحة
الأذن - الأنف و الحنجرة**

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء،
تشخيص نقص السمع و الطنين،

الشيخ إضطرابات النوم،
الدوخة و إضطرابات التوازن،

الفحص بالمنظار الداخلي

جراحة اللوزتين و الغدة الدرقية
للكبار و الصغار

MR HAJIL MOHAMED sa le,.....

83,00

- Aircort 250 µg - suspension pour inhalation**
2 doses, matin, soir, 15j

LOT: GB20416
PER: 02/2024
PPV: 83 DH 00

AM 5.1

Pharmacie TAM
Dr. Bennani Jaafar
302, Bd Oued Sebou - Oulfa
CASABLANCA
Tél: 0522 22 18 99

Dr. CHENGUIR Meriem
Spécialiste en ORL
et Chirurgie Cervico-faciale
Boulevard Moulouya, 10 Lottissement Selouane
Etage 1 Appart 4 Lot 10-11 Oulfa - Casablanca
Tel: 05 22 65 72 53 - N° IMPE: 151235084

Dr. CHENGUIR Meriem

Spécialiste en ORL
et Chirurgie Cervico-faciale

Prénom Standalone

Nom

HADIL
no HANAF

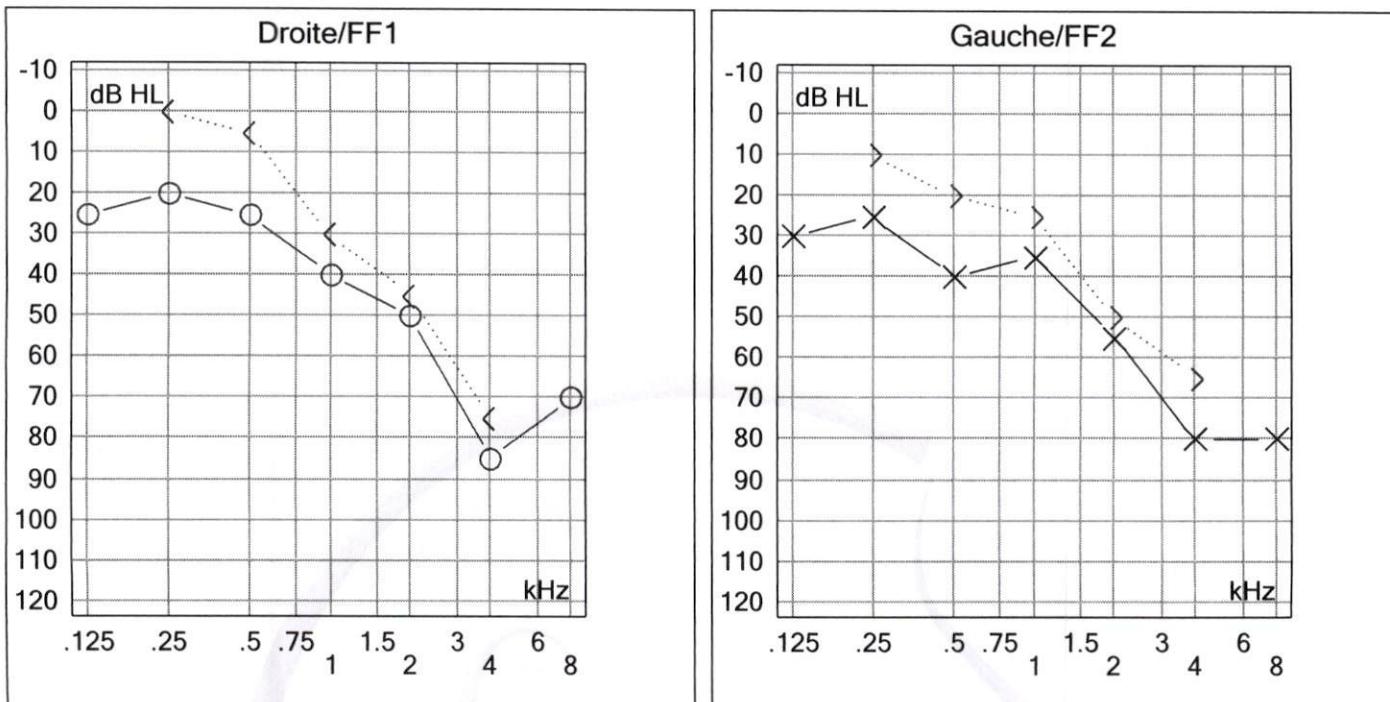


الدكتورة شنكيير مريم

أختصاصي أذن و جراحة

الأذن - الأنف و الحنجرة

04/03/2023 10:21:46



	Droite	Gauche	CO D	CO G	FF1	FF2
HL	H M H M H M H M H M H M	H M H M H M H M H M H M	O Δ X □ < [>] O Δ X □	O Δ X □ < [>] O Δ X □		
UCL	☰ ☐ ☒ ☓ ☔ ☕ ☖ ☗ ☘ ☙ ☚ ☚	☰ ☐ ☒ ☓ ☔ ☕ ☖ ☗ ☘ ☙ ☚ ☚				

SRT					
Transducteur	Type de test	Intensité	Masquage	Appareillé	Liste ISF440

WR					
Transducteur	WR	Intensité	Masquage	Score	Appareillé

AUD report - no data

Sens. à perception bruit synesthésie

Dr. CHENGUIR Meriem
Spécialiste en ORL
et Chirurgie Cervico-faciale
Boulevard Moulouya, 10 Lottissement Selouane
Etage 1 Appartement 10/10-11 Oulfa - Casablanca
Tél: 05 22 65 72 53 - N° INPE 151239084